



Une nouvelle organisation de la CIMR pour mieux servir ses parties prenantes et renforcer son efficacité opérationnelle

Casablanca, 24 Mars 2025 - À l'issue de son dernier Conseil d'Administration, la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) a adopté une nouvelle organisation plus agile et plus efficace, visant à mieux servir ses adhérents, affiliés, retraités et partenaires tout en optimisant sa performance.

Cette réorganisation traduit la volonté de la CIMR de placer ses parties prenantes au centre de ses préoccupations en assurant une gestion plus efficace et une coordination renforcée entre les différentes directions. Elle intervient dans un contexte de mutations majeures, marqué par la réforme du système de retraite, l'essor du numérique et l'évolution du cadre réglementaire.

Une organisation optimisée autour de quatre pôles et trois fonctions transverses

La nouvelle organisation repose sur quatre pôles d'activité et trois fonctions transverses, avec des rôles et des responsabilités clairement définis, permettant de :

- Améliorer la qualité de service et la réactivité face aux besoins des adhérents, des affiliés et des allocataires ;
- Optimiser les processus internes pour une plus grande efficacité opérationnelle ;
- Renforcer la coordination entre les directions pour offrir un accompagnement personnalisé et adapté.

Une gouvernance renforcée pour un suivi rigoureux

La CIMR a également consolidé sa gouvernance avec la création de comités thématiques et un Comité de Direction élargi, garantissant un suivi rapproché des projets stratégiques et une meilleure prise en compte des attentes des adhérents.

Avec cette nouvelle organisation, la CIMR réaffirme son engagement à offrir des services de qualité, à accompagner ses adhérents dans un environnement en mutation et à renforcer son rôle d'acteur majeur du système de retraite au Maroc.